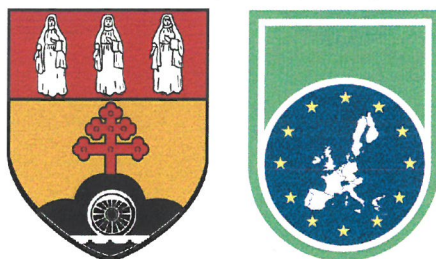


ADMINISTRATION COMMUNALE



L-9905 Troisvierges
(Grand-Duché de Luxembourg)

AVIS

Conformément à l'article 9.2, alinéa 2, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage **(pendant 15 jours)** à la maison communale que

*la société PEPINIÈRES SCHMITZ ERNY de Troisvierges a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines – Division des établissements classés, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen, tendant à obtenir l'autorisation relative à l'exploitation d'une nacelle Marque IHIMER, type LEM 1500, numéro de construction IH8122.
Le dossier est enregistré sous le numéro 3A/2019/0071/165.*

Troisvierges, le 8 mars 2019
le bourgmestre, le secrétaire,
signé Edy MERTENS



Brm. : Monsieur le Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines – Services des établissements classées – B.P. 27, L-2010 Luxembourg.

Troisvierges, le 8 mars 2019
le bourgmestre, le secrétaire,
signé Edy MERTENS,



(enlever le 25.03.2019)